

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

SÉANCE DU 26 JUIN 2017

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79 Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 20 juin 2017

L'an deux mille dix-sept le vingt six juin à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes - 18 avenue de l'Europe à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents:

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-Présidente, Jérôme COSNARD, Vice-Président, Anne BERTHOME, Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE, Vice-Président, Catherine VIANDON, Vice-Présidente, Sabine AGGOUN, Vice-Présidente, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Jean François MARTINEZ, Vice-Président, Georges DELABROY, Vice-Président, Gérard HENRY, Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Michel MILLAIRE (à partir de la délibération n°2017.06.171), Conseiller délégué, Jack ALLAIS, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Kléber AUDINET, Jean-Luc BARBEYRON, Marcel BERTHOME, Sophie BLANCHETON, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Sophie CARRERE, Sandy CHAUVEAU (à partir de la délibération n°2017.06.182), Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE (à partir de la délibération n°2017.06.182), Véronique DI CORRADO, Chantal DUGOURD, Philippe FAURT, Michel FOULHOUX, Michel GALAND, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Jocelyne LEMOINE, Pierre-Jean MARTINET, Arnaud BATTISTON, Annie ESTEBAN, Bernard PIOT (jusqu'à la délibération n° 2017.06.220), Annie POUZARGUE, Françoise DEMARE, Christian ROBIN, Denis SIRDEY, Josette TRAVAILLOT (jusqu'à la délibération n°2017.06.220), Michel VACHER (à partir de la délibération n° 2017.06.186), Corinne VENAYRE

Absents:

Michel MILLAIRE (jusqu'à la délibération n° 2017.06.170), Gabi HOPER, Joël BAYLE, Nouredine BOUACHERA, Sandy CHAUVEAU (jusqu'à la délibération n° 2017.06.181), Christophe DARDENNE (jusqu'à la délibération n° 2017.06.181), Laurent DE LAUNAY, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Jean-Paul GARRAUD, Eric LACOUME (à partir de la délibération n° 2017.06.221), Odile LUMINO, Loïc MAGNAN, Alain MAROIS, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, Bernard PIOT (à partir de la délibération n° 2017.06.221), Armand REIS-FILIPE, André TITE, Michel VACHER (jusqu'au point n° 2017.06.185), Josette TRAVAILLOT (à partir de la délibération n° 2017.06.221)

Absents excusés avant donné pouvoir de vote:

Bernard GUILHEM pouvoir à Jacques LEGRAND, Chantal GANTCH pouvoir à Fabienne KRIER, Eric LACOUME pouvoir à Bernard PIOT, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Agnès SEJOURNET pouvoir à Annie POUZARGUE, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU LUNDI 26 JUIN 2017

Lors de cette séance, le Conseil communautaire, dûment convoqué, a :

- désigné la secrétaire de séance : Madame Sabine AGGOUN
- pris les délibérations suivantes :

Nombre de conseillers présents en début de séance : 56

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 7

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur: Monsieur Philippe BUISSON

2017-06-168 : Communication des actes juridiques et des délibérations du Bureau pris depuis la séance du 16 mai 2017

Le Conseil communautaire a pris acte de la communication des actes juridiques et des délibérations du Bureau pris depuis la séance du Conseil communautaire de La Cali du 16 mai 2017.

2017-06-169 : Adoption du règlement intérieur du conseil communautaire

A l'unanimité (56 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire adopte le règlement intérieur annexé.

2017-06-170 : Convention d'organisation et de remboursement entre la ville de Coutras et La Cali - année 2017

A l'unanimité (56 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide :

- d'adopter le projet de convention avec la Commune de Coutras,
- d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention entre la Commune de Coutras et la Cali.

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET URBANISME

Rapporteur: Monsieur Jacques LEGRAND

2017-06-171 : Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU de Gours

A l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire approuve le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de GOURS tel qu'il est annexé à la délibération.

2017-06-172 : Approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU de la Commune d'Arveyres

A **l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),** le Conseil Communautaire approuve le projet de modification simplifiée n°02 du PLU d'Arveyres tel qu'il est annexé à la délibération.

2017-06-173 : Poursuite de la procédure de modification des PLU des communes de Les Peintures et Izon

A l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire autorise l'achèvement des procédures d'urbanisme suivantes :

- Révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Les Peintures
- Modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Izon

2017-06-174 : Institution et délégation d'un droit de préemption pour la commune de Puynormand

A l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire décide:

- d'instituer sur la commune de Puynormand un droit de préemption sur les parcelles classées en zone constructible U, cadastrées C 376, C 452, suivant périmètres délimités sur le plan joint, en vue de réaliser les opérations suivantes : aménagement de maisons sur les parcelles cadastrées C 376 et C 452.
- de déléguer ce droit à la commune de Puynormand

2017-06-175: Fixation de la redevance d'occupation du domaine public - Gare d'Espiet

A l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire décide de fixer, à compter du 1^{er} juillet 2017, le montant annuel de la redevance pour l'occupation du domaine public intercommunal du bâtiment situé au lieu-dit Sérigeau à Espiet selon les modalités suivantes :

- une part fixe d'un montant de 500€/mois
- une part variable qui sera appliquée à hauteur de 0.5 % du chiffre d'affaires, à compter du dépassement d'un chiffre d'affaires de 90 000€.

TRANSPORTS

Rapporteur: Madame Fabienne FONTENEAU

2017-06-176 : Transfert de la compétence d'organisation des transports : convention tarifaire avec la Région Nouvelle Aquitaine

A l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver les modalités de la convention tarifaire annexée à la délibération ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention tarifaire entre La Cali et la Région Nouvelle-Aquitaine représentée par délégation de compétence par le Département de la Gironde.

2017-06-177: Transport interurbain - lot 5: avenant n°2 pour modification de services

A l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire décide :

- de valider les modifications proposées à l'offre de transport des lignes régulières interurbaines ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 au contrat de délégation du service public de transports interurbains Lot 5.

2017-06-178: Transport interurbain - lot 5: protocole transactionnel

A l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire décide :

- de valider le projet de protocole d'accord transactionnel,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents afférents à ce protocole d'accord transactionnel et à son exécution,

2017-06-179: Transport interurbain - lots 3, 4, 5 et 7: avenants de fixation des tarifs

A l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter les tarifs tels que définis à la délibération ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer :
 - l'avenant n°5 au contrat de délégation du service public de transports interurbains Lot 3;
 - l'avenant n°4 au contrat de délégation du service public de transports interurbains Lot 4;
 - l'avenant n°3 au contrat de délégation du service public de transports interurbains Lot 5 ;
 - l'avenant n°4 au contrat de délégation du service public de transports interurbains Lot 7

2017-06-180 : Transport scolaire : fixation des tarifs et critères d'accès aux services

A l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire décide :

- d'adopter les tarifs et critères d'accès aux services de transport scolaire tels que définis à la présente délibération ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte ou convention permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

2017-06-181: Transport scolaire: avenant à la convention SNCF

A l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire décide :

- de valider le projet d'avenant à la convention entre La Cali et la SNCF,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer cet avenant à la convention entre La Cali et la SNCF et tout document afférent.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Rapporteur: Monsieur Jérôme COSNARD

2017-06-182 : Lancement de la consultation pour la concession d'aménagement de l'extension du parc d'activités des Dagueys

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire décide :

- de valider le périmètre, le programme et le bilan financier prévisionnel du projet,
- d'approuver le lancement de la concession d'aménagement « extension du parc d'activités des Dagueys » conformément aux articles L.300-4 et R-300-9 du code de l'urbanisme,
- de constituer la commission prévue à l'article R300-9 du Code de l'Urbanisme pour l'opération « concession d'aménagement de l'extension du parc d'activités des Dagueys» en fixant la composition à 10 membres, 5 titulaires et 5 suppléants, dont le Président sera élu au sein de ladite commission. Composition de la commission :

Titulaires : Philippe BUISSON - Jérôme COSNARD - Gérard HENRY - Anne BERTHOME - Jacques LEGRAND

Suppléants : Denis SIRDEY- Bernard GUILHEM - Monique JULIEN - Jean-Luc DARQUEST - Jean-Louis d'ANGLADE

- de désigner, dans le respect des règles posées à l'article R300-9 susvisé, les membres de la Commission « concession d'aménagement de l'extension du parc d'activités des Dagueys» pour analyser les propositions reçues
- de désigner et d'autoriser Monsieur le Président en tant que personne habilitée à mener les discussions sur la phase de sélection et à signer la convention de concession et qui pourra recueillir à tout moment de la procédure l'avis de la Commission « concession d'aménagement de l'extension du parc d'activités des Dagueys»,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

2017-06-183: Acquisition foncière au Vignon

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver l'acquisition de la parcelle YM 88 représentant 8 336 m² pour un montant de 2 500 € à Monsieur Jean François BLANC par le biais de la SAFER
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération

2017-06-184 : Attribution d'une subvention pour soutenir les investissements de la société Combronde

A l'**unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)**, le Conseil Communautaire autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 70 000 € à la société Combronde pour soutenir ses investissements immobiliers ;
- signer la convention de partenariat avec la société Combronde.

FINANCES ET FISCALITE

Rapporteur: Madame Anne BERTHOME

2017-06-185 : Versement du solde de la subvention d'équilibre au Centre intercommunal d'actions sociales - CIAS

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire décide de verser le solde de la subvention d'équilibre d'un montant de 667 644,55 € (774 044,55 € - 106 400 €) au budget du CIAS, comme suit :

- Un 1er versement au mois de juillet pour un montant de 337 644,55 €
- Un 2e versement au mois d'octobre pour un montant de 330 000,00 €

2017-06-186 : Information sur la répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales au titre de l'année 2017

A l'**unanimité**, le Conseil Communautaire prend acte de la décision prise par le Bureau communautaire de répartir au titre de l'année 2017 le FPIC selon la procédure de droit commun.

Communes	Reversement du FPIC au titre de l'année 2016	Reversement du FPIC au titre de l'année 2017
ABZAC	51 600 €	46 341 €
ARVEYRES	- 3 939 €	32 294 €
BAYAS	13 582 €	11 786 €
LES BILLAUX	26 787 €	23 898 €
BONZAC	22 550 €	19 283 €
CADARSAC	-471 €	7 294 €
CAMIAC ET ST DENIS	8 248 €	12 054 €
CAMPS SUR L'ISLE	17 414 €	15 579 €
CHAMADELLE	23 719 €	20 785 €
COUTRAS	181 078 €	161 887 €
DAIGNAC	10 322 €	15 755 €
DARDENAC	1 634 €	2 343 €
LES EGLISOTTES ET CHALAURES	68 879 €	59 937 €
ESPIET	18 350 €	27 499 €
LE FIEU	18 952 €	16 966 €
GENISSAC	58 580 €	51 128 €
GOURS	12 861 €	11 986 €
GUITRES	48 255 €	40 407 €
IZON	0€	119 564 €
LAGORCE	48 445 €	40 977 €
LALANDE DE POMEROL	14 688 €	12 575 €
LAPOUYADE	17 667 €	17 951 €
LIBOURNE	342 358 €	325 659 €
MARANSIN	35 823 €	30 047 €
MOULON	28 938 €	25 166 €
NERIGEAN	14 524 €	20 909 €
LES PEINTURES	47 271 €	40 539 €
POMEROL	12 104 €	9 751 €

TOTAL PART COMMUNES + PART CALI		2 554 406
PART EPCI	E r	712 804
TOTAL PART COMMUNES	1 692 892 €	1 841 602
VAYRES	- 7 588 €	58 916
TIZAC DE LAPOUYADE	17 414 €	14 809
TIZAC DE CURTON	5 305 €	8 211
SAVIGNAC SUR L'ISLE	15 698 €	14 045
ST SEURIN SUR L'ISLE	46 283 €	41 954
ST SAUVEUR DE PUYNORMAND	12 874 €	10 153
ST QUENTIN DE BARON	45 064 €	71 806
ST MEDARD DE GUIZIERES	54 562 €	47 186
ST MARTIN DU BOIS	29 912 €	26 203
ST MARTIN DE LAYE	20 569 €	17 282
ST GERMAIN DU PUCH	-3 399 €	46 264
ST DENIS DE PILE	135 200 €	116 732
ST CIERS D'ABZAC	49 069 €	42 292
ST CHRISTOPHE DE DOUBLE	19 573 €	17 632
ST ANTOINE SUR L'ISLE	18 202 €	15 777
SABLONS	40 767 €	36 007
PUYNORMAND	9 990 €	8 412
PORCHERES	31 785 €	27 561

2017-06-187 : Budget annexe pépinière d'entreprises : décision modificative n°1

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à ajuster les crédits comme suit :

		Section d'investissement								
Chapitre	Article	Sens	Objet	Budget 2017	DM	Total budget 2017				
16	165	Dépense	Dépense Restitution des cautions		3 000 €	3 000 €				
			TOTAL 3 000 € 3							
16	165	Recette	Recette Encaissement des cautions 0 €		3 000 €	3 000 €				
	TOTAL									

POLITIQUES CONTRACTUELLES, HABITAT ET LOGEMENT

Rapporteur: Monsieur Jean-Philippe LE GAL

2017-06-188 : Engagement de la procédure d'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH)

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire décide :

- d'engager l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Libournais ;
- d'associer à son élaboration l'Etat et les personnes morales dont la liste est annexée à la présente délibération ;

- de notifier la présente délibération au représentant de l'Etat dans le Département et aux personnes morales associées à l'élaboration du PLH ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à effectuer toute démarche et à signer tout document afférent à la présente délibération.

2017-06-189 : Désignation des représentants de La Cali au sein de l'Établissement Public Foncier (EPF) de Nouvelle Aquitaine

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire désigne au sein du Conseil d'administration de l'EPF Nouvelle Aquitaine :

- Monsieur Philippe BUISSON représentant titulaire
- Monsieur Jacques LEGRAND représentant suppléant

2017-06-190 : Fonds de Solidarité Logement (FSL) : cotisation 2017

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser la cotisation annuelle d'un montant de 20 127,24 € pour l'année 2017,
- signer la convention afférente annexée à la présente délibération.

2017-06-191: Habitat Jeunes en Pays Libournais (HAJPL): cotisation 2017

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir) et une non participation (*Mme Corinne VENAYRE*), le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une cotisation de 43 130,40 € à l'HAJPL au titre de l'année 2017,
- signer la convention afférente annexée à la présente délibération.

2017-06-192: Association Le Lien: subvention 2017

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir) et une non participation (Mme Michèle LACOSTE), le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- soutenir à hauteur de 40 000 € l'association « Le Lien » pour l'année 2017
- signer l'ensemble des conventions afférentes.

2017-06-193 : Association Départementale d'Information sur le logement (ADIL) : subvention 2017

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 3 216 € à l'ADIL pour l'année 2017,
- signer la convention afférente annexée à la présente délibération

2017-06-194 : Avis de la Communauté d'agglomération du Libournais sur l'exemption de la commune de Coutras du dispositif SRU

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire décide :

- d'émettre un avis favorable sur l'exemption de la commune de Coutras de ses obligations de production de logement sociaux telles que définies par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain,
- d'autoriser le Président à transmettre cet avis assorti d'un dossier circonstancié au Préfet de Région au plus tard le 1^{er} septembre 2017.

2017-06-195 : Coopération avec Bordeaux Métropole : signature du protocole cadre 2017-2020 et du programme de travail 2017-2018

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- signer le protocole cadre de coopération 2017-2020 annexé à la présente délibération,
- signer le programme de travail 2017-2018, déclinant les actions opérationnelles issues du protocole annexé à la présente délibération.

ENFANCE, PETITE ENFANCE

Rapporteur: Madame Anne-Marie ROUX

2017-06-196 : Fixation des tarifs des séjours des vacances d'été 2017 sur le secteur du Sud Libournais

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire autorise le Président ou son représentant à fixer les tarifs suivants :

- Pour le séjour en Espagne

Habitant Cali								
T1 : < 600 €	T2 : 601 € à 850 €	T3 : 851 € à 1100 €	T4 : 1101 € à 1250 €	T5 : 1251 € à 1500 €	T6 : > 1500 €	900€		
430 €	440€	450 €	460 €	470 €	480 €			

- Pour le séjour en Bretagne

	Habitant Hors Cali					
T1 : < 600 €	T2 : 601 € à 850 €	T3 : 851 € à 1100 €	T4 : 1101 € à 1250 €	T5 : 1251 € à 1500 €	T6 : > 1500 €	450 €
205 €	215€	225€	235 €	245€	255 €	

EQUITE TERRITORIALE, ACCES DES HABITANTS AUX SERVICES

Rapporteur: Monsieur Jean-Luc LAMAISON

2017-06-197: Syndicat Mixte Gironde Numérique : contribution budgétaire 2017 et renouvellement de l'adhésion de La Cali aux services numériques mutualisés

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser au Syndicat Mixte Gironde Numérique l'adhésion de La Cali d'un montant de 24 765 € au titre de l'année 2017.
- reconduire la participation de La Cali aux services numériques mutualisés de Gironde Numérique pour un montant annuel de 38 438 € € permettant l'accès à ces services numériques à l'ensemble des communes de La Cali.
- effectuer toutes démarches utiles et à signer tout acte afférent à ces opérations, en particulier les conventions ou leurs avenant réglant les relations entre La Cali, les communes de la Cali qui souhaitent bénéficier des services et le Syndicat Mixte Gironde Numérique.

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE, GENS DU VOYAGE

Rapporteur: Monsieur Sébastien LABORDE

2017-06-198 : Projet social éducatif de l'aire d'accueil à Saint Denis de Pile : convention avec le CCAS de la commune

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- signer la convention 2017 d'organisation et de remboursement avec le CCAS de Saint Denis de Pile qui assurera l'exécution de la mise en œuvre du projet social et éducatif en direction des familles résidentes de l'aire d'accueil des gens du voyage, en concertation et coordination avec l'ensemble des partenaires locaux compétents,

- verser au CCAS de Saint Denis de Pile une participation financière de 10 000 €. La Cali versera 80 % à la signature de la convention et le solde en janvier 2018 sur présentation du bilan.

2017-06-199 : Association Centre de santé hospitalo-communal de Coutras : désignation d'un représentant de La Cali

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire approuve la désignation de Monsieur Sébastien LABORDE en tant que représentant de La Cali au sein des instances de l'association Centre de Santé Hospitalo-Communal de Coutras.

ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur: Madame Catherine VIANDON

2017-06-200 : Modification des statuts du SMICVAL : acceptation de l'adhésion des communautés des communes du Cubzaguais, de l'Estuaire - Canton de Saint Ciers sur Gironde et du Canton de Blaye

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire accepte l'adhésion au SMICVAL du Libournais Haute Gironde :

- de la Communauté de Communes de l'Estuaire-Canton de Saint-Ciers-sur-Gironde, pour la totalité de son périmètre ;
- de la Communauté de Communes du Cubzaguais, pour la totalité de son périmètre ;
- de la Communauté de Communes du Canton de Blaye, pour la totalité de son périmètre.

2017-06-201 : ALEC : convention triennale et adhésion 2017

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- signer la convention triennale avec l'ALEC pour la période 2017-2019,
- signer la convention annuelle d'objectifs permettant la mise en oeuvre du programme d'actions pour l'année 2017.
- verser à l'ALEC une cotisation de 4 000 € au titre du renouvellement de l'adhésion de La Cali pour l'année 2017,
- verser une subvention de 8 000 € au titre du programme de travail 2017,
- verser à l'ALEC, au titre de 2017 et dans le cadre de l'accompagnement des communes dans leur 1ère année de démarche de CEP, une subvention établie suivant le barème indiqué dans l'appel à manifestation d'intérêt, dans la limite d'une enveloppe de 4 000 €
- signer toute convention tripartite au profit des communes engagées dans une démarche de CEP,

JEUNESSE

Rapporteur: Madame Sabine AGGOUN

2017-06-202 : Initiative des Jeunes du territoire : subvention à l'association "ADOS" (Association Dévouée Objectifs Solidarité)

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 400 € à l'association « ADOS »,
- signer la convention afférente.

2017-06-203 : Initiative des Jeunes du territoire : subvention à l'association "Scouts et Guides de France"

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention de 400 € à l'association « Scouts et Guides de France »,
- signer la convention afférente.

POLITIQUE DE LA VILLE, INSERTION ET CISPD

Rapporteur: Monsieur Thierry MARTY

2017-06-204 : Mission Locale du Libournais : cotisation 2017

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir) et une non participation (*Madame Corinne Venayre*), le Conseil Communautaire autorise à :

- verser la cotisation de 177 092,94 € à la Mission Locale du Libournais,
- signer la convention d'objectifs partenariale pour 2017 et tous les documents afférents

2017-06-205 : Association PLIE du Libournais : cotisation 2017

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir) et une non participation (Madame Fabienne Fonteneau), le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser la cotisation annuelle de 91 758 € au PLIE,
- signer la convention de mandat afférente.

2017-06-206 : Contrat de ville du quartier du centre de Coutras : programmation d'actions subventionnées dans le cadre de l'appel à projet 2017

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser les subventions aux opérateurs telles que présentées dans le tableau de programmation cidessous,
- signer une convention d'objectifs et tous les documents afférents avec chaque opérateur.

Axe	Opérateur	Action	Coût total	La Cali	Coutras	Etat (ACSé)	Dép. 33	Région	Autres
	Infodroits	Permanences d'information juridique	2 600€	1 300€		1 300€			
	Mets la Prise	Imaginez une culture qui vous ressemble	7 600€	500€	500€	4 000€			2 600€
Cohésion	Ricochet Sonore	Musique pour tous	2 000€	500€	500€	600€			400€
sociale	Rythm and Groove	Fabrik ton son	3 358€	500€	500€	1 500€			858€
	Les Petits Débrouillards	Cuisine ta santé	4 850€	500€	500€	1 500€	850€	900€	600€
	Les Petits Débrouillards	La science en bas de chez toi	5 100€	500€	500€	1 000€	1 200€	800€	1 100€
	LEPI	Chantier éducatif	2 421€	500€	300€	1200€	341€		80€
	Socrate - ADIE - Coop' Alpha	Osez entreprendre	26 837€	700€		4 000€	10 291€		11 846€
	E.R.R.I.C	Logie.nett	3 350€	300€	500€	500€			2 050€
Dév. économique et emploi	Alter&Go et association D- PLACE	Auto-école sociale et solidaire	24 200€	1 700€		7 000€	4 500€	1 200€	9 800€
	Isle et Dronne	Chantier d'insertion	313 504€	700€	1 000€	3 000€	30 000€		278 804€
Habitat et cadre de vie	Les Bons traits d'Epona	Navettes hippomobiles	58 200€	800€	1 100€	9 500€	4 000€	4 000€	38 800€
		Totaux	454 020€	8 500€	5 400€	35 100€	51 182€	6 900€	346 938€

2017-06-207 : Contrat de Ville du Quartier du Centre de Coutras : versement d'une subvention de fonctionnement 2017 à l'association Conseil Citoyen de Coutras

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser une subvention à l'association Conseil Citoyen de Coutras à hauteur de 1 500 €,
- signer la convention d'objectifs et tous les documents afférents avec l'association Conseil Citoyen de Coutras.

2017-06-208 : Centre Socio-Culturel Portraits de Familles : versement d'une subvention 2017

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à :

- verser la subvention globale de 45 000 euros,
- signer la convention d'objectifs annuelle afférente.

2017-06-209 : Centre Socio-Culturel Portraits de Familles : désignation d'un représentant au sein de l'association laïque "Alcide" administrant le centre Socio-Culturel

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire désigne Madame Véronique CHENAL en tant que représentante de La Cali au sein de l'Association Laïque pour la Communication, l'Information et le Développement de l'Expression (ALCIDE).

2017-06-210 : Espace de Vie Sociale "pour créer des liens" (PoCli) : versement d'une subvention 2017

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à :

- verser la subvention de 5 000 euros,
- signer la convention d'objectifs annuelle afférente.

2017-06-211 : Association Esprit de solidarité : versement d'une subvention 2017

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à :

- verser la subvention de 3 000 euros,
- signer la convention d'objectifs annuelle afférente.

2017-06-212 : Convention Territoriale Globale : programmation 2017 d'actions subventionnées

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à :

- verser les subventions globales CTG aux opérateurs telles que présentées dans le tableau de programmation ci-dessous
- autoriser la perception des contributions de la Caf et de la Msa sur présentation du bilan annuel de la programmation comprenant un compte-rendu financier des actions financées,
- signer une convention d'objectifs et tous les documents afférents avec chaque opérateur.

Axe	Porteur de l'action	Action	Coût total	La Cali	Caf	Msa	Total CTG	Etat (Mission Ville)	Ville de Coutras	Dép. 33	Autres
Insertion et accès au droit	Imagin' Actions	Ateliers de lutte contre illettrisme numérique	34 775€	1 500€	2 500€	1 000€	5 000€	6 000€	1 000€	1 000€	21 775€
	La Cali (CISPD)	Réédition du guide d'accès au droit	2 500€	810€	1 250€	440€	2 500€				
	PLIE du Libournais	Atelier approche entreprise	4 500€	1 250€	1 750€	500€	3 500€				1 000€
	La Cali (Politique de la ville)	Remobilisati on du public féminin	9 000€	1 000€	1 500€	500€	3 000€	1 000€	500€	3 500€	1 000€

	Imagin' Actions	Atelier bien- être solidaire pour tous	17 000€	2 000€	2 500€	500€	5 000€		1 000€	1 000€	7 000€
Habitat et cadre de vie	La Cali (AGDV)	Accompagne ment au parcours résidentiel de familles de la communauté des gens du voyage	7 000€	2 700€	3 500€	800€	7 000€				
Jeunesse	Mission Locale du Libournais	Ateliers vitalité auprès des jeunes	5 230€	1 800€	600€	1 000€	3 400€			400€	1 430€
		Totaux	80 005€	11 060€	13 600€	4 740€	29 400€	7 000€	2 500€	5 900€	32 205€

2017-06-213: Demandes de subvention formulées auprès de La Cali dans le cadre du CISPD pour l'année 2017

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire décide :

- de verser les subventions demandées à La Cali pour l'année 2017 au titre du CISPD pour un montant total de 27 775, 50 euros ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et tous les documents afférents.

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur: Monsieur Georges DELABROY

2017-06-214 : Conventionnement avec le SIST du Libournais

A l'unanimité (59 conseillers présents ou ayant donné pouvoir) et une non participation (Madame Chantal DUGOURD), le Conseil Communautaire :

- approuve le principe d'un conventionnement avec La Cali Service Interentreprises de Santé au Travail du Libournais à compter du 1^{er} juillet 2017 et pour une durée de six mois ;
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention permettant la mise en œuvre de cette prestation de services ainsi que son règlement.

2017-06-215 : Création d'un service commun achat et commande publique

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire :

- approuve :
 - le principe de la création d'un service commun «achat et commande publique» entre La Cali, le CIAS, la ville de Libourne et son CCAS;
 - · la convention constitutive de sa création ;
 - la création des postes afférents, correspondant d'une part au transfert des trois agents de la Ville de Libourne affectés à la gestion de la commande publique et d'autre part au recrutement d'un acheteur;
 - les fiches d'impact individuelles relatives aux effets de cette mutualisation sur les conditions d'emploi des agents transférés;
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

2017-06-216 : Création d'un service commun affaires juridiques

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire :

- approuve :
 - le principe de la création d'un «service commun affaires juridiques» entre La Cali, le CIAS, la ville de Libourne et son CCAS;
 - la convention constitutive de sa création ;

- la création des postes afférents, correspondant au transfert des trois agents de la Ville de Libourne en charge des affaires juridiques ;
- les fiches d'impact individuelles relatives aux effets de cette mutualisation sur les conditions d'emploi des agents transférés.
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

2017-06-217 : Avenant n°2 à la convention constitutive d'un service commun pilotage et expertise des moyens techniques

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire :

- approuve :

- le principe de l'évolution du service commun «pilotage et expertise des moyens techniques» de La Cali et de la ville de Libourne en un service commun « direction des services techniques » ;
- l'avenant n°2 qui vient préciser les modalités organisationnelles et de financement de ce service commun ;
- la création des postes visant à permettre d'une part le transfert des seize agents de la Ville de Libourne relevant du périmètre des missions du service commun et d'autre part le recrutement d'un conducteur d'opération spécialisé voierie et réseaux divers;
- les fiches d'impact individuelles relatives aux effets de cette mutualisation sur les conditions d'emploi des agents transférés ;
- la convention d'adhésion au service commun ingénierie technique et conduite d'opérations en vue des futures contractualisations avec les communes volontaire.
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°2 à la convention constitutive du service commun et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

201-06-218: Avenant n°2 à la convention constitutive d'un service commun finances

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire :

- valide le transfert d'un agent supplémentaire au service commun finances, à compter du 1er juillet 2017,
- autorise M le Président ou son représentant l'avenant n°2 à la convention de service commun finances afférent.

2017-06-219 : Création des emplois fonctionnels de direction

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire décide :

- de créer, à compter du 1er juillet 2017, les emplois fonctionnels suivants :
 - Un emploi à temps complet de directeur général des services des E.P.C.I. de 80 000 à 150 000 habitants;
 - Un emploi à temps complet de directeur général des services techniques des E.P.C.I. de 80 000 à 150 000 habitants ;
 - Sept emplois à temps complet de directeur général adjoint des services des E.P.C.I. de 40 000 à 150 000 habitants ;
- d'autoriser Monsieur le Président à pourvoir ces emplois par voie de détachement.
- de prévoir les crédits nécessaires au paiement des rémunérations et des charges afférentes.

2017-06-220: Modifications du tableau des effectifs

A l'unanimité (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil communautaire valide les modifications du tableau des effectifs suivantes :

Modifications au titre des mobilités et des besoins de renfort :

Créations à compter du 1er juin 2017 :

- 1 emploi de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet, à pourvoir par voie statutaire ;
- 1 emploi contractuel de catégorie A à temps complet sur les fonctions de chargé de mission projets économiques, rémunéré par référence à la grille indiciaire des attachés territoriaux (article 3-3 de la loi 84-53 modifiée).

Création à compter du 1er août 2017 :

- 1 emploi d'agent administratif principal à 2ème classe à temps complet, à pourvoir par voie statutaire.

Suppressions à compter du 1er juin 2017 :

- un emploi contractuel de catégorie A à temps complet sur les fonctions de chargé de mission CISPD, rémunéré par référence à la grille indiciaire des attachés territoriaux (article 3-3 de la loi 84-53 modifiée) :
- un emploi de rédacteur à temps complet.

Modifications au titre des avancements de grade :

Créations à compter du 1er janvier 2017 :

- 3 emplois d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet ;
- 2 emplois d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps complet ;
- 1 emploi d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe à temps complet ;
- 3 emplois d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à temps complet ;
- 1 emploi de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet ;
- 1 emplois de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet ;
- 1 emploi d'attaché principal à temps complet ;
- 3 emplois d'attaché hors classe à temps complet.

Création à compter du 1er février 2017 :

- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet.

Création à compter du 1er avril 2017 :

- 1 emploi d'attaché principal à temps complet ;
- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet.

Création à compter du 1er mai 2017 :

- 1 emplois de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet.

Créations à compter du 1er juin 2017 :

- 7 emplois d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet ;
- 9 emplois d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet ;
- 2 emplois d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet.

Création à compter du 1er octobre 2017 :

- 2 emplois d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet.

Création à compter du 1er novembre 2017 :

- 2 emplois d'agent de maîtrise principal à temps complet.

Création à compter du 1er décembre 2017 :

- 2 emplois d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps complet :

Création à compter du 10 décembre 2017 :

- 1 emplois de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet :

Suppressions à compter du 1er janvier 2017 :

- 3 emplois d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet ;
- 2 emplois d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet ;
- 1 emploi d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet ;
- 3 emplois d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe à temps complet ;
- 1 emploi de rédacteur principal de 2ème classe à temps complet ;
- 1 emploi de rédacteur à temps complet ;
- 1 emploi d'attaché à temps complet;
- 3 emplois d'attaché principal à temps complet.

Suppressions à compter du 1er février 2017 :

- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet.

Suppression à compter du 1er avril 2017 :

- 1 emploi d'attaché à temps complet ;
- 1 emploi d'adjoint administratif à temps complet.

Suppressions à compter du 1er mai 2017 :

- 1 emploi de rédacteur à temps complet.

Suppressions à compter du 1er juin 2017 :

- 7 emplois d'adjoint administratif à temps complet ;
- 9 emplois d'adjoint d'animation à temps complet ;
- 2 emplois d'adjoint technique à temps complet.

Suppressions à compter du 1er octobre 2017 :

- 2 emplois d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet.

Suppressions à compter du 1er novembre 2017 :

2 emplois d'agent de maîtrise à temps complet.

Suppression à compter du 1er décembre 2017 :

- 2 emplois d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet.

Suppression à compter du 10 décembre 2017 :

- 1 emplois de rédacteur à temps complet.
- autorise l'utilisation des crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants à ces emplois.

MARCHES PUBLICS ET AFFAIRES JURIDIQUES

Rapporteur: Monsieur Gérard HENRY

2017-06- 221: État des travaux de l'année 2016 de la commission consultative des services publics locaux

A l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire prend acte de la présente communication de l'état des travaux réalisés par la CCSPL au cours de l'année 2016

2017-06-222 : Information sur la communication du rapport du délégataire sur la gestion en 2016 de la crèche "La Farandole" située à Arveyres

A l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire :

- prend acte de l'information donnée concernant la transmission du rapport du délégataire de service public pour la gestion de la crèche « La Farandole » située à Arveyres, au titre de l'exercice 2016,
 autorise Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à
- l'exécution de la présente délibération.

2017-06-223 : Information sur la communication du rapport du délégataire sur la gestion en 2015/2016 du transport collectif interurbain - Lot n°5

A l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire :

- prend acte de l'information donnée concernant la transmission du rapport du délégataire de service public pour la gestion du réseau de transport collectif interurbain (lot n°5) au titre de l'exercice 2015/2016,
 autorise Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- 2017-06-224 : Information sur la communication du rapport du délégataire sur la gestion en 2015/2016 du transport collectif interurbain Lot n°7

A l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire :

- prend acte de l'information donnée concernant la transmission du rapport du délégataire de service public pour la gestion du réseau de transport collectif interurbain (lot n°7) au titre de l'exercice 2015/2016, - autorise le Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2017-06-225 : Information sur la communication du rapport du délégataire sur la gestion en 2016 du transport public sur la commune de Libourne

A l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire :

- prend acte de l'information donnée concernant la transmission du rapport du délégataire de service public pour la gestion du réseau de transports publics sur la commune de Libourne au titre de l'exercice 2016. - autorise Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2017-06-226 : Information sur la communication du rapport du délégataire sur la gestion en 2016 des aires d'accueil des gens du voyage situées à Libourne et à Coutras et des terrains familiaux situés à Coutras

A l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire :

- prend acte de l'information donnée concernant la transmission du rapport du délégataire de service public pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage situées à Libourne et à Coutras ainsi que des terrains familiaux situés à Coutras, au titre de l'exercice 2016,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2017-06-227 : Information sur la communication du rapport du délégataire pour la gestion en 2016 de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Saint Denis de Pile

A l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire :

- prend acte de l'information donnée concernant la transmission du rapport du délégataire de service public pour la gestion de l'Aire d'accueil des gens du voyage située à Saint Denis de Pile, au titre de l'exercice 2016,
- autorise le Président ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2017-06-228 : Groupement de commandes relatif aux travaux d'entretien, d'aménagement et de réparation de voirie : modification de la liste des membres

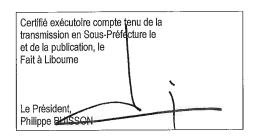
A l'unanimité (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir), le Conseil Communautaire :

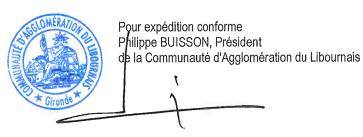
- prend acte du retrait de la commune de Lagorce du groupement de commandes pour les travaux d'entretien, d'aménagement et de réparation de voirie,
- autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention constitutive ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

PAS DE QUESTIONS DIVERSES

La séance a été levée à 19h45.

Vu pour être affiché, conformément aux articles L.2121-25 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales.





NB : Les décisions du Conseil communautaire et les débats y afférents seront retranscrits sur le registre des délibérations qui pourra être consulté par toute personne physique ou morale.